

Économie

Énergies renouvelables

Amara explique les nouvelles prérogatives de Masen

● Le ministre de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement a réuni pour la première fois ses directeurs régionaux et provinciaux pour un exercice de pédagogie et de partage de l'information. Il s'agit d'accompagner efficacement les grands chantiers énergétiques du royaume.

Veillée d'armes au ministère de l'Énergie. Abdelkader Amara a réuni hier au siège de son département l'ensemble de ses directeurs régionaux, provinciaux et centraux. Une rencontre qu'il veut institutionnaliser au moins une fois ou deux par an. Depuis 2 ans qu'il est à la tête du ministère, c'est la première fois qu'il convoque ses armées dans les régions. D'abord pour se mettre au diapason du nouveau découpage régional ; de 16 directions l'on passe à 12, mais surtout pour faire un travail de pédagogie car il est inconcevable que ces directeurs, censés être la vitrine du ministère dans les régions, soient les moins au fait de ses stratégies, décisions et plans d'actions. Amara souhaite ainsi que l'information circule de manière limpide et que ces directeurs soient les dignes représentants du ministère y compris pour faire remonter l'information au centre. Justement, la libéralisation des prix des hydrocarbures étant actée, ils peuvent garder un œil vigilant sur les prix appliqués par les stations services dans leurs périmètres. C'est un exemple parmi d'autres qui responsabilise davantage ces responsables pour une meilleure gouvernance ministérielle. Amara a fait pratiquement le tour des questions brûlantes ayant trait à la politique énergétique marocaine. Cela sous-entend une facilité de circulation de l'information entre le centre et les régions. Il est donc primordial de s'approprier, selon Amara, les politiques du ministère, car l'enjeu est de taille. Pas moins de 400MMDH d'investissements dans la production électrique dont 300MMDH de sources renouvelables sont dans le pipe. Il y a du pain sur la planche comme

l'a affirmé Abdelilah Benkirane, mardi, devant les conseillers. Cette ouverture sur leurs régions respectives est en effet l'ultime projet d'un ministre qui ne badine pas avec le laisser-aller. Il l'a montré lorsqu'il a démis un directeur régional de ses fonctions parce qu'il fermait son bureau face aux citoyens et investisseurs. Plus d'écoute et de disponibilité sont de mise.

Mines : pas encore de zoning

Parmi les mises au point ayant émergé des explications de Amara se trouve le fait que certains directeurs puissent s'enthousiasmer pour des projets d'investissement en ER dans leurs régions alors que l'arrêté sur le zoning n'est pas encore disponible. Il y va de même pour les autorisations minières. Un exemple probant qui montre l'importance de rester constamment à jour quant aux évolutions. Ceci étant, le ministre a souligné que le projet ER a été lancé par le roi dans un temps où personne n'y croyait car le boom des énergies fossiles était à son apogée. Aujourd'hui, l'on récolte les fruits de cet engagement en termes de diminution de la dépendance énergétique du pays. Par ailleurs, la stratégie ER répond aujourd'hui aux défis environnementaux. Le nouvel objectif annoncé par le souverain est d'arriver à une part de 52%

d'énergie renouvelable au lieu de 42% à l'horizon 2030. Une ambition qui ne peut se concrétiser sans revoir le paysage institutionnel énergétique.

Prérogatives étendues pour Masen

Dans cette perspective, Masen ne se cantonnera plus uniquement au solaire. Pas moins de 2.000 MW de production d'énergie éolienne lui ont été confiés, mais cela ne signifie nullement, tient à préciser Amara, que le tapis est tiré sous les pieds du ministère. Pas de conflit d'intérêt car le Maroc qui vise 25.000 MW de production d'énergie électrique toutes sources confondues dans 15 ans, au lieu de 8.000MW aujourd'hui, a besoin d'une nouvelle organisation institutionnelle. Vu l'expérience qu'elle a accumulée et son aura, Masen s'érige comme le meilleur choix possible pour une gestion efficiente, une bonne planification et un meilleur respect des délais. Or, le ministère continue de jouer un rôle central. Ayant mis en place le principe de compensation industrielle lorsqu'il a été ministre de l'industrie, Amara a obligé les adjudicataires à faire l'intégration industrielle locale en ce qui concerne les projets énergétiques. Il parle même d'un taux d'intégration pouvant aller jusqu'à 35%. Pour la première fois aussi, le départe-

ment d'Amara a mis en place une feuille de route pour le photovoltaïque. Selon le ministre, le citoyen qui souffre de la cherté de la facture d'électricité, peut produire sa propre énergie et la mettre dans le circuit de l'ONEE.

GNL : le premier appel à manifestation d'intérêt lancé

Le projet national de gaz naturel liquéfié doté de 40MMDH est dans les starting-blocks. Pas plus loin qu'il y a deux semaines, le premier appel à manifestation d'intérêt a été lancé. Selon Amara, le Maroc aura besoin de quantités considérables de GNL, toujours dans le cadre de la politique d'ER. En effet, l'utilisation du GNL dans les cycles combinés de production d'électricité permet un rendement dépassant les 60%, ce qui est énorme. Parmi les autres objectifs qui tiennent à cœur au ministre figure celui de redonner vie au secteur minier en dehors des phosphates. Cette volonté a été palpable grâce au code minier 33.13 et son décret d'application, qui sortira bientôt. La question aujourd'hui, c'est comment vendre le Maroc minier ? La première expérience dans ce sens a été l'ouverture de la zone Tafilalet-Figuig, d'une superficie de 60.000 km², soit 5 fois le Liban, aux investisseurs étrangers et nationaux.

PAR MOSTAFA BENTAK
m.bentak@leseco.ma

●●●
Amara veut des géologues plus motivés pour dépasser le taux de 36% de couverture en cartographie géologique.

Des véhicules neufs pour les directeurs régionaux

«J'ai visité des régions et j'ai constaté le manque de moyens y compris en véhicules dignes pour nos directeurs régionaux». C'est ainsi qu'Abdelkader Amara a dépeint le manque de moyens dans les régions. En tout cas, le ministre se dit déterminé dans les six prochains mois à doter les directions régionales des moyens et véhicules nécessaires. Pour commencer, 12 véhicules neufs seront déployés au profit des directeurs régionaux. Cette question de manque de moyens n'est pas propre au ministère de l'Énergie. Aujourd'hui avec le projet de régionalisation, la question sera sérieusement prise en compte pour que les ministères puissent être dignement représentés.